

# Un dialogue régulier entre les familles et le collège

## à qui s'adresser ?

**Toujours  
s'adresser à l'accueil**  
( 02 99 79 23 00 )  
qui vous annoncera  
et vous guidera vers ...

### **Secrétariat d'intendance**

vous accueille et vous renseigne pour tous les aspects financiers:

- demi-pension
- frais sorties et voyages
- ...

### **Secrétariat administratif**

vous accueille et vous renseigne pour tout l'administratif hors finances:

- inscriptions
- changement situation familiale, d'adresse, de téléphone,...
- dossiers de bourses
- rendez-vous avec la direction
- certificat de scolarité
- transports scolaires
- examens et concours
- bulletins
- les déclarations d'accidents
- ...

### **Équipe enseignante**

vous accueille et vous renseigne pour tout ce qui touche:

- aux enseignements,
- aux exigences dans chacune des matières,
- au travail personnel,
- à l'évaluation,
- ...

### **Équipe Vie Scolaire**

vous accueille et vous renseigne pour tout ce qui touche:

- la vie du collège hors les cours
- les absences et retards,
- les dispenses d'EPS,
- le régime de sortie
- la formation des délégués
- demande de fonds sociaux
- ...

### **autres services**

tous les jours

- L'infirmière scolaire

selon horaires (précisés en septembre)

- Le médecin scolaire
- L'assistante sociale scolaire
- La Conseillère d'Orientation Psychologue (COP)

## Relations entre les familles et le collège

### **Le Mémento de rentrée**

**Le carnet de liaison** : c'est un outil de communication qui permet aux professeurs et plus particulièrement le professeur principal, ou aux membres de l'équipe éducative de vous contacter ou vous informer. Nous vous demandons donc de le consulter chaque jour afin de le signer. Il servira également, en sens inverse, si vous avez des éléments à porter à notre connaissance ou si vous désirez un rendez-vous particulier.

**Conseil d'administration et Conseil de classe** : les parents y sont représentés. Les membres du Conseil d'Administration sont élus dans le courant du mois d'octobre.

Les représentants aux Conseils de classe sont proposés par les associations de parents en accord avec le Chef d'Établissement.

**Rencontres parents professeurs** : elles permettent de faire le point à un moment donné. Une note d'information vous sera transmise par le carnet de liaison de votre enfant pour vous signaler les modalités, dates et horaires de chaque rencontre.

**La Lettre du Proviseur** (à mi-trimestre).

# Une ouverture culturelle du proche au lointain

## 3 classes bi-langues

Toute langue vivante nécessite soin et régularité dans le travail.

### Anglais (3H) Allemand (3H) en 6ème et 5ème

#### L'Allemand en Europe :

L'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, le Luxembourg et le Liechtenstein ont l'Allemand pour langue nationale officielle.

#### Apprendre l'Allemand :

La connaissance de l'allemand représente de plus en plus un atout supplémentaire sur le marché du travail.

- 120 millions de personnes parlent allemand.
- La langue la plus parlée d'Europe.
- Le trait d'union linguistique entre l'Europe d'aujourd'hui et les pays de l'Europe de demain.
- L'Allemagne, premier partenaire économique de la France.
- L'apport de la culture allemande à la culture universelle est considérable (littérature, philosophie, musique, cinéma, sciences)
- Les Allemands, de grands voyageurs qu'il faut accueillir et guider.

#### Une langue structurée

L'allemand n'est pas une langue difficile. Son système grammatical et lexical est bien structuré, ce qui contribue à la formation de l'esprit logique.

La prononciation et l'orthographe sont simples.

### Anglais (3H) Chinois (3H) en 6ème et 5ème

#### Le Chinois:

**une langue différente,  
pas une langue difficile**

Les caractères chinois peuvent être des pictogrammes, sortes de « logos » provenant d'images ...

#### Apprendre le chinois ...

Première langue parlée dans le monde, le chinois est pratiqué par plus d'1.3 milliard de personnes, bien au delà de la Chine.

La rapidité du développement et l'intégration des pays du monde chinois dans un environnement mondialisé font de la Chine une nouvelle puissance économique.

#### Une option sur l'avenir

L'acquisition des bases du chinois permet de valoriser une formation scientifique, commerciale ou juridique grâce à une connaissance de la langue et de la civilisation.

Le chinois langue de culture :  
C'est la voie de civilisation de tout l'Extrême Orient, la voie d'accès à une culture et un patrimoine d'une fabuleuse richesse.

#### Un enseignement qui se poursuit au lycée et au delà du lycée :

Lycée, Enseignement supérieur  
En classe Préparatoire aux Grandes Écoles (lycée Chateaubriand à Rennes)  
Enseignement supérieur ( ex : INSA Rennes , Université ...)

### Anglais (3H) Turc (3H) en 6ème

#### Le Turc,

**de l'Europe jusqu'à la Chine :**

Les langues turques regroupent une trentaine de langues et font partie du groupe linguistique ouralo-altaïque. Il y a au total plus de 120 millions de personnes qui parlent une langue proche du turc.

**Basé sur l'alphabet latin** (depuis 1928), le turc est tout à fait

phonétique, comporte 29 lettres. On écrit comme on prononce! Il n'y a pas de lettre superflue, ni de lettre qui manque. Exemple : bisiklet, taksi, otobüs, radyo, televizyon, kalem (crayon)... Par conséquent, on ne fait pratiquement pas de dictée en turc! De plus, il fonctionne totalement différemment des langues européennes. L'apprentissage de cette langue est donc un dépaysement garanti pour les élèves. C'est aussi un vrai entraînement intellectuel et mental.

#### Une option sur l'avenir

Les débouchés peuvent être importants dans le commerce international, la diplomatie, la traduction.

#### Un enseignement qui se poursuit au lycée et au delà du lycée :

Depuis 1994, enseigné en France en qualité de Langue Vivante 2 et 3 dans l'enseignement secondaire, il peut être pris aux épreuves de baccalauréat et de BTS en LV1, 2 et 3.



## **LV2 Espagnol**

### **L'Espagnol en Europe et dans le monde :**

Langue de la communauté économique européenne, l'Espagnol ouvre également des horizons sur l'Amérique.

### **Apprendre l'Espagnol**

« La revalorisation de l'espagnol dans le monde est de plus en plus perceptible depuis déjà plusieurs années. L'espagnol, langue considérée traditionnellement, et presque de façon exclusive, comme langue de culture, apparaît actuellement sous un jour nouveau : on découvre qu'elle sert aussi à communiquer et même, doit-on ajouter, qu'il s'agit d'une langue de communication internationale, dont l'utilisation est de plus en plus fréquente dans les échanges économiques, politiques et sociaux. »

José Herreras, responsable du département d'Espagnol à l'université de Valenciennes .

### **Ouverture culturelle**

L'Espagne est à la croisée de deux civilisations. L'échange mis en place en 3ème permet une immersion précoce et une exploitation pluridisciplinaire de cette richesse.

## **Langues de l'Antiquité**

(latin à partir de la 5<sup>ème</sup>, grec à partir de la 3<sup>ème</sup> ou de la 2<sup>nde</sup>)

**Apprendre le latin et le grec permet de remonter aux sources de plusieurs langues européennes et de faire connaissance avec des civilisations auxquelles nous devons beaucoup.**

### **L'apport culturel des langues de l'Antiquité**

L'apprentissage de ces langues permet de s'ouvrir sur un patrimoine où notre civilisation a forgé sa pensée et ses institutions.

L'étude des œuvres grecques et latines améliore la compréhension de la littérature française.

### **L'apport linguistique des langues de l'Antiquité**

L'accès aux langues modernes est facilité par l'étude du grec et du latin : le vocabulaire espagnol, italien, français est puisé dans celui des langues de l'antiquité et la grammaire de l'allemand s'inspire de celle du latin et du grec.

Le vocabulaire français est issu du latin et du grec.

La connaissance du grec est une aide appréciable dans le domaine scientifique.

Le droit français s'inspire du droit romain, le latin s'avère fort utile pour un juriste.

Enfin, le latin et le grec sont également des outils très utiles aux historiens et aux étudiants en littérature.

## **LV2 Italien**

### **L'italien en Europe et dans le monde :**

Langue de la communauté économique européenne, sa connaissance représente un atout dans les carrières commerciales et industrielles.

### **L'italien est un plus dans un C.V.**

L'Italie est membre du G8 mais aussi deuxième partenaire économique de la France et entretient des relations commerciales privilégiées avec certaines régions dont la Bretagne dans de nombreux secteurs.

L'Italie et la France ont toujours entretenu des rapports étroits de par la proximité géographique et culturelle, rapports qui ne cessent de s'intensifier.

### **Ouverture culturelle**

L'Italie détient l'un des plus grands patrimoines artistiques du monde (40%) : art, musique, cinéma mais aussi culture scientifique avec des prix Nobel.

L'échange mis en place dès la 4ème permet une immersion très précoce et une progression rapide.

# Un cadre de vie en rénovation



Le collège bénéficie de 10 salles d'enseignement général entièrement rénovées. Quatre salles sont équipées d'un système de vidéo projection dont trois avec un tableau blanc interactif.

L'éducation à l'orientation, la technologie, les arts plastiques, les sciences et les mathématiques intègrent l'usage du portable Ordi35 en 3ème.

La restauration est un temps et un lieu convivial qui attire (plus de 88% de demi-pensionnaires).

Le Centre de Documentation et d'Information accueille les élèves également le midi et leur permet d'accéder à une salle d'étude en autonomie.

Un accompagnement éducatif se met progressivement en place :

- aide au travail personnel sur le temps d'étude,
- régimes de sortie pour une autonomie progressive
- plateforme collaborative internet en mathématiques <http://collegezola.math.free.fr/> et en physique <http://sites.google.com/site/physiquechimiezola/>
- individualisation des parcours et des évaluations (Français langue étrangère, séquences en milieu professionnel, option Découverte professionnelle, ...)

## La vie associative

En dehors des horaires d'enseignement, les élèves peuvent participer au sein du collège à des activités facultatives à caractère éducatif, culturel ou sportif grâce à deux associations ayant leur siège au sein du collège. Ces associations sont régies par la loi du 1er juillet 1901.

- L'Association Sportive (AS-UNSS)  
Programme et inscription auprès des professeurs d'EPS.  
**RAPPEL :** la licence est obligatoire pour des questions d'assurance et de responsabilité, elle n'est pas fractionnable.
- Le Foyer Socio-Éducatif (FSE)  
Il est géré par un Conseil d'Administration, élu par une Assemblée Générale.  
Il aide à la mise en place d'activités régulières (clubs) ou ponctuelles (conférence, événement,...).